Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (1995)

Heft: 2

Artikel: Les rapports entre les mondes politique et technique

Autor: Bringolf, Alain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-957549

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA MISE EN COMMUN DES FORCES TECHNIQUES ET POLITIQUES DE LA CHAUX-DE-FONDS PERMETTENT DE DYNAMISER LE COMPROMIS HELVÉTIQUE EN VUE DE RÉALISER DES PROJETS D'INTÉRET GÉNÉRAL.

Les rapports entre les mondes politique et technique

Alain Bringolf

Das Verhältnis zwischen der politischen und der technischen Ebene
Die notwendige Verbindung zwischen Politik und Technik entsteht dadurch, dass sich die beiden Partner ergänzen. Sie beruht auf einer wohlverstandenen Trennung der Zuständigkeiten. Diese Zusammenarbeit bringt Schwung in den berühmten helvetischen Kompromiss und erleichtert die Erarbeitung und die Verwirklichung von Projekten.

Pour avoir un avis précis à ce sujet, il est nécessaire de bien délimiter de quelle politique l'on parle, de la politique menée par le législatif ou par l'exécutif?

La politique menée par le législatif devrait permettre de donner des réponses à la collectivité pour corriger les défauts dont elle a pris conscience. Je dis devrait, car malheureusement la pratique politique actuelle consiste surtout à défendre d'abord des intérêts sectoriels ou privés. C'est oublier que la politique consiste à conduire les affaires d'un état, d'un canton ou d'une commune. Elle a pour objectif de chercher à résoudre les problèmes qui se posent à l'ensemble de la société. Il n'empêche que c'est au sein des législatifs que s'opèrent les choix politiques majeurs qui guident le devenir de notre société.

La politique menée par l'exécutif est subordonnée par principe au législatif et sa tâche est d'appliquer les décisions prises par ce dernier.
C'est en qualité de membre d'un exécutif que je m'exprimerai et en particulier par ma pratique de 18 ans passés à la tête du dicastère des Travaux publics, des bâtiments et de l'urbanisme de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Je considère le rôle d'un chef de dicastère ou de département semblable à celui d'un médiateur entre le législatif, les commissions, le public, la presse, les services techniques, les spécialistes. Il doit synthétiser les options, favoriser les échanges et proposer des convergences pour être en mesure de construire un projet. Sa responsabilité est grande et le point d'équilibre bien étroit.
Ces liens doivent être dynamiques et dialectiques. C'est-à-dire qu'ils doivent conduire à des réalisations, en tenant compte à la fois des exigences politiques et techniques. L'élu d'un exécutif doit donc chercher à expliquer aux forces politiques, les exigences, les contraintes et les limites auquels les spécialistes sont soumis et à ces derniers, les objectifs recherchés par les forces politiques en présence.

Il faut une bonne dose de savoir-faire et d'esprit de synthèse pour conduire une politique constructive, car elle doit à la fois se soumettre aux lois et règlements et tenir compte des rapports de force qui s'affrontent au sein de la collectivité.
Pour parvenir à cet équilibre, je ne vois que le dialogue, l'échange, l'écoute et le rassemblement des opinions pour construire à travers ces relations, pleines de contradictions, les meilleurs projets possibles.

Cette pratique constitue un progrès car elle cherche à dépasser les rapports de force qui émanent de notre civilisation industrielle, basée sur la concurrence et l'élimination plutôt que sur la fraternité. "La spécificité humaine est dans l'échange" (Albert Jacquard).

Les difficultés surgissent lorsque les rôles et responsabilités ne sont pas bien définis. Dès lors les services techniques deviennent de plus en plus indépendants et ont tendance à oublier qu'ils sont au service d'une collectivité publique. De leur côté, les responsables politiques faillissent à leur mission, par souci électoraliste ou afin de satisfaire certains intérêts. Dans cette confusion, l'ingérence du technique sur le politique et inversement devient de plus en plus fréquente.

Le rôle d'un membre d'exécutif doit tendre à la recherche constante des moyens de concilier objectivement les différentes propositions émergeant à la fois des services techniques et des forces politiques. Mais les compromis peuvent se traduire par de l'immobilisme. Cela arrive lorsque l'on enlève à un projet tout ce qui ne convient pas à l'un ou l'autre spécialiste ou à l'une ou l'autre force politique; il en découle un compromis au rabais.
Je pense qu'il est possible d'agir en consensus positif, c'est-à-dire en cherchant à construire un projet réunissant la complémentarité des divers intéressés. De cette manière, le compromis n'apparaît plus comme bloquant et résiduel mais comme rassembleur des avis entre technique et politique.

Une telle attitude exige de la modestie de la part de l'élu et un état d'esprit animé par la volonté de servir. Il s'agit de faire passer l'intérêt général avant son orientation personnelle et ou celle de son parti. Une sorte de neutralité positive pourrait résumer cette manière d'être.
Je ne crois pas qu'il soit possible de gouverner autrement, sinon on sombre très vite dans les querelles, dans la course au pouvoir avec toutes les conséquences que cela engendre, la plus grave étant le désintérêt des citoyens pour la politique.

Dans une bonne ambiance, le travail avec les techniciens est passionnant car il n'y a pas d'exclusion, mais volonté de mise en commun. La richesse des expériences et des connaissances conjuguées avec la pluralité des propositions politiques et techniques permet de bons résultats pour autant qu'on y consacre le temps nécessaire.

C'est en tout cas dans cet état d'esprit que j'ai cherché à conduire les services qui m'étaient attribués.
C'est à mes collaborateurs techniques de dire si les actes furent conformes à la volonté. ■

▶ Alain Bringolf, Conseiller communal en charge de l'urbanisme, La Chaux-de-fonds